

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ET DU VIGNOLE NEUCHÂTELOIS.

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI.

<p><b>Prix de l'abonnement :</b></p> <p>Pour un an, la feuille prise au bureau fr. 6<sup>»</sup> —                  » expéd. franco par la poste » 7<sup>»</sup> —                  Pour 6 mois, la feuille prise au bureau » 3<sup>»</sup> 50                  » par la poste, franco » 4<sup>»</sup> —                  On s'abonne au bureau de la Feuille, rue du Temple-neuf, n°3, à Neuchâtel, et dans tous les bureaux de poste.</p>	<p><b>Prix des annonces :</b></p> <p>Pour 2 insertions, de 1 à 7 lig., de 50 à 75 cent.                  » » de 8 lig. et plus, 10 c. la lig.                  Pour 3 insertions, de 1 à 7 lignes, 75 c. à 1 fr.                  » » de 8 lig. et plus, 15 c. la lig.                  Une remise pour les annonces est accordée aux abonnés d'un an dès le 1<sup>er</sup> janvier.                  Tout envoi doit être affranchi.</p>	<p>NEUCHÂTEL. — Observations météorologiques. — Mars 1863.</p>																																																			
		<table border="1"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Jour du mois.</th> <th colspan="3">TEMPÉRATURE en degrés centigrades.</th> <th rowspan="2">Baromètre en millim. réduit à 0.</th> <th rowspan="2">Eau tombée de les 24 h. en millim.</th> <th rowspan="2">VENT DOMINANT.</th> <th rowspan="2">ÉTAT DU CIEL.</th> <th rowspan="2">LIMNIMT. en mètr.</th> <th rowspan="2">Tempér. du LAC en deg. cent.</th> </tr> <tr> <th>9 h. du m.</th> <th>Minim.</th> <th>Maxim.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>27</td> <td>6</td> <td>3,5</td> <td>11</td> <td>728,3</td> <td>0,1</td> <td>Joran.</td> <td>Couv. clair.</td> <td>2,590</td> <td>7,3</td> </tr> <tr> <td>28</td> <td>6,5</td> <td>2</td> <td>11</td> <td>723,4</td> <td>0,4</td> <td>Vent faible.</td> <td>Clair.</td> <td>2,585</td> <td>6,5</td> </tr> <tr> <td>29</td> <td>8</td> <td>5,5</td> <td>10,8</td> <td>720,8</td> <td>0,0</td> <td>Vent.</td> <td>Couv.</td> <td>2,578</td> <td>6,0</td> </tr> <tr> <td>30</td> <td>9</td> <td>6,8</td> <td>12,5</td> <td>722,4</td> <td>0,0</td> <td>Calme.</td> <td>Couv. clair.</td> <td>2,578</td> <td>6,0</td> </tr> </tbody> </table>	Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.	ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mètr.	Tempér. du LAC en deg. cent.	9 h. du m.	Minim.	Maxim.	27	6	3,5	11	728,3	0,1	Joran.	Couv. clair.	2,590	7,3	28	6,5	2	11	723,4	0,4	Vent faible.	Clair.	2,585	6,5	29	8	5,5	10,8	720,8	0,0	Vent.	Couv.	2,578	6,0	30	9	6,8	12,5	722,4	0,0	Calme.	Couv. clair.
Jour du mois.	TEMPÉRATURE en degrés centigrades.			Baromètre en millim. réduit à 0.	Eau tombée de les 24 h. en millim.	VENT DOMINANT.							ÉTAT DU CIEL.	LIMNIMT. en mètr.	Tempér. du LAC en deg. cent.																																						
	9 h. du m.	Minim.	Maxim.																																																		
27	6	3,5	11	728,3	0,1	Joran.	Couv. clair.	2,590	7,3																																												
28	6,5	2	11	723,4	0,4	Vent faible.	Clair.	2,585	6,5																																												
29	8	5,5	10,8	720,8	0,0	Vent.	Couv.	2,578	6,0																																												
30	9	6,8	12,5	722,4	0,0	Calme.	Couv. clair.	2,578	6,0																																												

Le bureau de ce journal étant fermé vendredi prochain à cause de la solennité religieuse, le numéro de samedi ne paraîtra qu'en demi-feuille. — Les annonces destinées à ce numéro devront nous être remises jusqu'à demain soir 2 avril.

**IMMEUBLES A VENDRE**

2. A vendre de gré à gré, une propriété aux Rochettes, n° 25, à l'angle de la grand'route et du Pertuis-du-Soc, dont 5 ouvriers en vigne et 1 en plate-forme: elle renferme un cabinet avec cave, un beau tilleul et une trentaine d'arbres fruitiers. S'adr. à M. A.-H. Clerc, notaire, Grande rue.

**A VENDRE.**

3. M<sup>me</sup> Thérèse Standel, du Tyrol, annonce à l'honorable public qu'elle sera au prochain marché de Neuchâtel de jeudi, avec un grand assortiment de gants pour dames, messieurs et enfants, de toute qualité et de prix modiques. Son banc sera sur la place du marché; en conséquence elle espère que ses honnêtes marchandises trouveront de nombreux amateurs.

Le gérant de la Société de l'Ecluse, Huguenin-Meyer, offre à vendre pour cause de départ, une bonne bascule de mille livres de force avec les poids, une balance et des poids, un alambic en cuivre au bain-Marie, d'une grandeur moyenne, avec la fournaise, une brande en fer-blanc, quatre vases de 10 pots chacun, un brochet et des entonnoirs en fer-blanc, un grand entonnoir en bois, un tambour avec tuyaux en tôle, un mortier et pilon en bronze, des robinets en métal et en bois, un épuroir pour bouteilles, un chevalet à filtrer, des mares de cave, des fûts de différentes grandeurs, trois tables et trois bancs, beaucoup d'autres objets trop long à détailler, qui sont dans une cave de la caserne à l'Ecluse. Il offre en outre une préparation avec laquelle on peut fabriquer 1600 pots de vermouth; l'acheteur recevra gratis la manière de s'en servir, et à celui qui achètera l'alambic, il sera aussi donné gratuitement une recette pour fabriquer l'extract d'absinthe de 1<sup>re</sup> qualité.

Messieurs les amateurs sont priés de s'adresser tous les jours ouvrables, de 9 à 10 heures du matin, à Huguenin-Meyer, à l'Ecluse, à Neuchâtel.

**STORES PEINTS** Chez J. Kuchlé-Bouvier, tapissier, rue Purry, reçu un nouvel envoi de stores peints, ornés de dessins et de vues peintes à la main, du meilleur goût. Il peut fournir les stores tout montés aux personnes qui lui enverront la mesure exacte de la fenêtre.

Chez Th. Prince, rue du Seyon, d'excellents vins rouge et blanc, à 80 centimes le pot.

En vente, chez **SAMUEL DELACHAUX, libraire,** à Neuchâtel.

**Méditations sur la mort et l'éternité,** publiées avec la permission de Sa Majesté la reine Victoria. Un beau vol. 8° prix: 6 fr.

A vendre, un charmant petit billard, avec tous ses accessoires, y compris une grande lampe à gaz. S'adr. à M. Joseph Favre, agent d'affaires, à Estavayer, soit pour voir le billard, soit pour convenir du prix.

**A. WALTHER,** cordonnier, rue du Seyon, informe l'honorable public de cette ville qu'il liquidera les chaussures qu'il a en magasin, lesquelles sont toutes de très-belles et bonnes chaussures, la plupart confectionnées par lui-même. Il les cédera à des prix modérés, et ferait des conditions avantageuses à la personne qui prendrait le tout. Ne voulant plus occuper de magasin, il aurait à vendre deux belles vitrines et une banque en sapin.

Le même demande un logement dans une rue bien fréquentée, à un 1<sup>er</sup> ou 2<sup>me</sup> étage, où il puisse établir convenablement son atelier.

**MARIE JEANFAVRE** rue du Seyon,

Vient de recevoir un beau choix de lampes américaines, lampes à suspension, lampes de salon en porcelaine et en cristal. Huile de pétrole à 80 c. le litre.

11. A vendre, d'occasion, et pour 80 francs, un fort char français, gros essieux en fer. S'adresser à l'Ecluse, 17.

12. On offre à vendre un pupitre de commerce à quatre places, fermant avec serrures et très-bien conservé. S'adr. au bureau d'avis.

13. A vendre, faute d'emploi, un potager de moyenne grandeur avec tous les ustensiles en bon état. S'adr. à Ch. Haldenwang, rue St-Honoré, 6, qui indiquera.

**Poudre de rubis.** Incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir les métaux et autres objets; le flacon, 1 fr. A Neuchâtel, chez M. I.-J. Kissling, libraire, et à Couvet, chez M. Eberhard, quincaillier.

16. Chez **M. Edouard Bovet, encre violette d'Ernest Devillers, de Mulhouse.**

17. Quelques cents poudrettes, rouge et malvoisie. S'adr. à M. Virchaux-Daulte, à la Boine.

18. A vendre, chez Kæser-Schmidt, négociant à Neuchâtel, un équipement complet nouvelle ordonnance, pour artiller, qui n'a été porté que pendant demi service de recrue.

**POUR PAQUES.**

On trouvera des œufs teints de toutes couleurs, au magasin de chaussures au bas de la rue du Château, n° 4.

20. A vendre, de gré à gré, des objets provenant de la liquidation de Sophie Chopard née Bouverot: un secrétaire en bon état, 2 tables en sapin, 2 bancs, des tabourets, une sorte de banque, la boiserie d'une cloison d'alcôve, un jeu de roulettes avec ses quilles et deux chevaux, une bascule de banque avec des poids, un potager en fer avec 4 petites marmites et une casse, plusieurs tonneaux vides, deux tonneaux à compôte avec le contenu, des litres pleins ou vides. S'adr. à H. Wittwer, ferblantier, à l'Ecluse.

**HUILE DE PETROLE** 1<sup>re</sup> qualité à 80 c. le litre, CHEZ HENRI PERROSET A LA GRAND'RUE.

Les héritiers de feu M. le capitaine Alexandre de Dardel, vendront de gré à gré, jeudi 2 avril, dès les 9 heures du matin, divers objets de mobilier, batterie de cuisine etc., dans son domicile, rue du Coq-d'Inde, où l'on peut voir ces objets la veille, dans le courant de la journée.

25. Chez **F. BREITER,** maison de M<sup>me</sup> Reymond-Schorp, derrière la gare, encore des espaliers et pyramides d'abricotiers, poiriers, pommiers, rosiers, arbustes verts, plants grimpants, graines potagères et fleurs, ray-gras anglais, fin, pour bordures, à 65 c. la livre, fenêtres de couche, deux jolis thermomètres, etc. Vu la saison avancée et son prochain départ de Neuchâtel, il cédera tous ces objets à bas prix; son dépôt de graines est toujours au Pannier fleuri, maison du Concert, où on peut déposer toutes commandes pour lui.

24. Un très-joli choix d'œufs en chocolat, conserve et adragant, chez Auguste Lehmann, pâtissier-confiseur, rue du Seyon.

**EMPRUNT à PRIMES**

du TEMPLE-UNIQUE de GENÈVE Le magasin de H.-E. Henriod, place du Port, n° 4, à Neuchâtel, vient de recevoir un nouvel envoi de billets. Le tirage du 31 mars est renvoyé au 15 avril; la vente des obligations pour ce tirage aura lieu jusqu'au 12.

26. A vendre, deux beaux petits laigres, contenant l'un 850 pots et l'autre 854, en très-bon état, à un prix favorable. S'adr. rue de la Place-d'Armes, n° 2, à Neuchâtel.

**Magasin Borel-Wittnauer.**

Jambons de Mayence, saucissons de Bologne, petits pois, haricots, asperges, thon mariné et à la livre, sardines, anchoix à l'huile et au sel, sauce tomates, morue gros poissons, champignons, truffes sèches et vertes, morilles.

**Vins de Champagne** en bouteilles et demi bouteilles, des meilleures marques, Piper et de la maison S. Irroy.

Chartreuse véritable (très-recommandable).

Vins de Madère, Marsala, Malaga, muscat, Frontignan; anisette et curaçao de Hollande.

**Vins de Bordeaux** des années 1855 à 1861.

**Vins de Neuchâtel** rouge et blanc des années 1859, 1861, 1862, par quantités désirées:

Rhum de la Jamaïque, cognac, vieille eau-de-vie du Languedoc. **Punch Grassot.** Vermouth de Turin, absinthe de veuve Gilliard, eau-de-cerises vieille, cassis, etc.

Dépôt des chocolats de MM. Kohler, Fankhauser, de Lausanne, de la maison Caillier de Vevey.

Fécule Schram, très-goûtée et recommandée. Huile d'olive surfine de Nice, pastilles Rosières pour le pot au feu; fruits du midi.

Un grand choix de bons vieux **cigares,** manilles véritables, havanes importation; et surtout de très-vieux cigares Grandson et Vevey.

**Librairie Samuel Delachaux,** rue de l'Hôpital.

En vente **Pour l'époque des fêtes de Pâques :**

Un choix complet d'ouvrages pour la communion et d'édification générale, en diverses reliures.

Publications recommandées par la Société des livres religieux de Neuchâtel, et par le bureau des publications religieuses de Genève.

Bibles et Nouveaux-Testaments, Pains quotidiens, Mannes célestes, Imitations de Jésus-Christ, Exercices de piété pour la communion, etc.

**MARCHÉ D'HORLOGERIE**

D'outils et de fournitures relatives à cette industrie, tous les jeudis de chaque semaine, à l'hôtel des Trois-Rois, au **LOCLE.**

L'ouverture aura lieu le 16 avril prochain.

**Saucissons de Bologne.**

J. Mongini fait savoir aux amateurs, ainsi qu'aux personnes qui lui avaient demandé de ces saucissons, que le 5<sup>me</sup> envoi vient d'arriver (garanti 1<sup>re</sup> qualité). S'adr. à lui, rue des Moulins n° 5, 1<sup>er</sup> étage.

GRAND ASSORTIMENT chez **FRÈRES LORIMIER** NEUCHÂTEL (Suisse).

LITS EN FER FORGÉ ET SOMMIERS A RESSORTS pour hôtels, pensions, administrations, etc. BANCS, CHAISES ET TABLES EN FER POUR JARDINS.

ÉLÉGANCE SOLIDITÉ garantie.



## Librairie Samuel Delachaux, à Neuchâtel.

Le portrait photographié format carte de visite de :

M. Calame, ancien conseiller d'Etat.  
M. Delachaux, ancien pasteur des Verrières,  
prix, fr. 1.50.

## BRODERIES.

Le marchand de broderies d'Appenzell, qui avait débarré il y a quelques mois ses marchandises, rue des Chavannes, 21, prévient l'honorable public qu'il vient d'établir son magasin dans le même local, et qu'on y trouvera dès maintenant un grand choix de rideaux du meilleur goût et de la plus haute nouveauté, de 7 à 150 fr. la paire, cols, manchettes, mouchoirs de poche, jupons brodés, et en général tous les articles de broderies. Il a en outre un grand choix d'échantillons avec lesquels il se rendra au domicile des personnes qui voudront bien le faire appeler. — Le magasin est chez M. H.-F. Henriod, maison Clerc, rue des Chavannes, 21.

53. On offre à vendre, l'habillement et l'armement complet d'un soldat d'infanterie, maintenu en parfait état de propreté, et que l'on céderait à un prix raisonnable; on vendrait même ces objets séparément si on le désire. S'adr. à M. Ed. Henry, pintier, rue du Neubourg, n° 2.

54. N. Bohn, rue des Moulins, continue la liquidation de ses marchandises, consistant en casseroles, cocasses à potager et à foyer, bassinoires, casses et moules à turban en cuivre, pochons jaunes et en fer, tourtières, moulins à café, brûloirs à café, fers à repasser et à bris-selets, feuilles à gâteaux, casseroles en fer battu et émaillé, soupicières en fer battu, cafetières à la grecque et autres, poches et écu-moires, chandeliers jaunes, mouchettes et quantité d'autres articles.

## HUILE de PÉTROLE, épurée,

1<sup>re</sup> qualité,

à 80 centimes le litre,

CHEZ D. STOCK, FAUBOURG, 40.

56. On offre à vendre 2 à 5000 pieds d'excellent fumier de vache et cheval mêlé, dans la proportion de  $\frac{3}{4}$  pour  $\frac{1}{4}$  de cheval, fumier qui pourrait être livré en gare de Chaux-de-Fonds. S'adresser au bureau d'avis.

James Amez-Droz, propriétaire, à Villiers. Val-de-Ruz, offre à vendre 15 à 16 cents pieds de pur fumier de vache, très-bien conditionné.

27

FEUILLETON.

## LA MEILLEURE PART.

Par G. De la LANDELLE.

Dans le milieu de l'enclos, la plupart des pensionnaires jouaient aux barres; les sous-maitresses causaient en les regardant; la voix qui chantait au-delà du mur fut couverte sans doute par des éclats de rire des pensionnaires qui rivalisaient d'agilité.

Et Pierre-Paul, certain d'être écouté, entonna son second couplet:

A l'entour de la cage d'or  
Où ma compagne est enfermée,  
Moi je tourne, et je tourne encor,  
Je ne puis voir ma bien-aimée!

Sans pitié pour notre malheur!  
Hélas! un cruel oiseleur  
Sous les barreaux retient ma sœur  
Sous ses barreaux il a mon cœur.

You lan la! ma bien-aimée!  
— Tout mon bonheur!

— Marcelle, dit Laure de plus en plus alarmée, si la supérieure savait ce qui se passe ici, elle en écrirait à nos parents, Suzanne serait punie, je risquerais d'être renvoyée, et toi aussi peut-être.

## A la librairie Ch. Leidecker, à NEUCHÂTEL,

Un beau choix d'ouvrages pour catéchumènes:  
**Glanures évangéliques**, méditations pour chaque jour de l'année, tirées de divers auteurs, fr. 3

**Ma provision journalière**, deux passages et un verset de cantiques pour chaque jour de l'année, cart. 80 c. rel. toile, fr. 1.50

**La semaine sainte** par L. Burnier, 80 c.

**Le guide du fidèle** à la table sacrée, ou méditations sur la communion de la sainte-cène, par Grandpierre, pasteur, 1.75

**Simplees pensées sur la foi**, par J.-Aug. Bost, fr. 1

**Communion avec Jésus**, ou la Cène du Seigneur, par L. Bonnet, fr. 1

**Le jeune homme** à l'entrée de sa voie, ou quelques-uns des motifs qu'il a de se convertir à Dieu, fr. 1

**Exercices de piété** pour la communion, Pains quotidiens, Mannes célestes, Glaneurs chrétiens, Imitations de Jésus-Christ, Psaumes, etc.



J. Mouraire, rue du Seyon, maison Bouvier, n° 1, prévient l'honorable public de la ville et des environs, qu'il vient d'arriver de Paris avec un grand choix de parasols et ombrelles, haute nouveauté, et un grand assortiment de parasols en-tous-cas, un joli choix de soieries pour recouvrement de parasols et parapluies. Toujours des tapis, descentes de toutes grandeurs, tapis de table en tous genres, à l'anne à bas prix, sacs de voyage et de visite, fins et ordinaires. Un grand choix de couvertures en laine blanche et en laine grise, couvertures de voyage, couvertures pour chevaux, cravates en soie, gilets et caleçons en laine et en flanelle de santé, pour messieurs et pour dames. Toujours très-bien assorti en malles de voyage en tout genre. Ganterie de Paris et de Grenoble et articles divers.

40. On offre à vendre une jolie petite calèche à brecette, légère et solidement construite, qui a été très-peu employée. La même personne offre à vendre des vieux plateaux bien secs, bois de hêtre, épaisseur 2  $\frac{1}{2}$  et 3 pouces. S'adr. au Sablon, n° 2.

41. A vendre, plusieurs chars d'enfant, et deux forts chars à un cheval, ayant servi, avec essieux en fer. S'adr. à Jules L'Écuyer, charbon au Poids public, ou rue des Chavannes, 8.

42. A vendre ou à louer, un piano carré. S'adr. Grand'rue, n° 11, 2<sup>me</sup> étage.

43. A vendre, au prix de 850 fr. un cheval d'environ 7 ans, vigoureux et sans défaut. S'adr. à Grandchamp près Boudry.

— Pourtant, objecta Suzanne, nous ne faisons qu'écouter; est-ce notre faute, à nous, si Pierre-Paul chante dans la prairie?

— Allons-nous-en! croyez-moi, et n'y revenons plus! dit Laure toute tremblante.

Pierre-Paul, qui s'attendait à une marque d'approbation, resta un moment indécis. Après un instant de silence, le jeune gars reprit avec un certain trouble:

A travers le grillage d'or  
Glisse-toi, ma chanson rimée;  
Dans la cage prends ton essor  
Et vole vers ma bien-aimée;

Va lui dire que ma douleur  
Est encor pleine de douceur,  
Car, nuit et jour, mon triste cœur  
Reste captif avec ma sœur.

You lan la! ma bien-aimée!  
— Tout mon bonheur!

La cloche de l'étude sonna, et Marcelle, fort émue, cria de toutes ses forces:

« Merci, adieu! »

Pour le coup, Laure se fâcha. Le soir, elle crut devoir adresser à sa petite amie un discours en trois points, dont la conclusion fut qu'il fallait empêcher Pierre-Paul de jamais commettre de pareilles imprudences.

« Mais comment? demanda Marcelle.

— Fais-le lui défendre par Corentine.

— Oh! non!

— Pourquoi donc?

44. Chez Emile Jeanrenaud, à la Boine, n° 8, deux secrétaires et deux commodes en noyer poli, neufs, et d'occasion, différentes portes vitrées et fenêtres, etc.

## A LOUER.

45. A louer de suite, une chambre meublée bien éclairée, pour un ou deux messieurs, chez Mad. veuve Colin, à la Boine, n° 6.

46. Dans une maison Neuve, à l'entrée du village de Peseux, est à louer, pour la St-Jean ou plus tôt, un bel appartement composé de quatre pièces sur le même palier et de deux mansardes. Pour dépendances, une bonne et grande cave, un bûcher et un jardin. S'adr. à M. Bertrand, à Peseux.

47. Avec la pension, au centre de la ville, on offre à louer une jolie chambre jouissant du soleil et des Alpes. S'adr. au bureau d'avis.

48. On offre à louer de gré à gré, pour la St-Jean 24 juin prochain, une boulangerie et pinte bien achalandées, avec cave et un appartement, situées au centre de la ville du Landeron. S'adr. pour voir l'établissement et prendre connaissance des conditions, à M<sup>me</sup> veuve Girard née Bonjour, au Landeron.

49. A louer, pour la St-Jean, un magasin avec arrière-magasin, au centre de la ville. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 18, 1<sup>er</sup> étage.

50. A louer, pour de suite, une jolie petite chambre meublée, avec la pension. Rue du Temple-neuf, 22, 1<sup>er</sup> étage.

51. Par suite de circonstances imprévues, on offre à louer à des personnes tranquilles, un joli appartement de 4 pièces bien vernies et tapissées, au soleil levant et au couchant, avec toutes les dépendances et parcelles de jardin. On sera accommodant pour le prix et les conditions.

Le même offre un vaste emplacement pour atelier de grosse profession. S'adr. à L. Victor Lebet, au Vauseyon près Neuchâtel.

52. A louer, dès le 1<sup>er</sup> avril, une chambre agréable, non-meublée, issue indépendante, faubourg, n° 40, au 1<sup>er</sup> étage.

53. A louer, de suite, un petit appartement de deux chambres, cuisine et galetas. S'adr. rue de l'Hôpital, n° 5, 1<sup>er</sup> étage.

54. On offre à louer, tout de suite, 2 chambres pour ouvriers. S'adr. faubourg du lac, n° 5.

55. On offre à louer, pour l'époque de St-Jean, une maison où il y a une pinte achalandée. S'adr. à François Dubourg à la Coudre.

56. A louer, pour la St-Jean, deux logements dans la maison n° 8, au Tertre, de 3 chambres, cuisine et dépendances, et un petit logement de deux chambres, cuisine, bûcher et cave, aux Terraux, pour des personnes tranquilles. S'adr. à M. Humbert-Jacot, rue du Coq-d'Inde, n° 5.

57. A louer pour la St-Jean, au quartier de Vieux-Châtel, dans une très-belle exposition, un appartement composé de cinq pièces, cuisine et toutes les dépendances convenables. S'adr. à F. Lüder, au dit quartier.

58. A louer de suite deux chambres garnies, des mieux éclairées; pour la St-Jean, un petit logement. S'adr. à C. F. Borel, rue des Moulins, n° 13, 2<sup>me</sup> étage.

59. On offre à remettre pour la St-Jean, à une personne ou deux au plus, un petit logement composé de deux chambres, cuisine et toutes les dépendances nécessaires. S'adresser à la brasserie, 2<sup>me</sup> étage.

60. A louer pour la St-Jean, à des personnes tranquilles, deux petits logements au 2<sup>me</sup> et 5<sup>me</sup> étage. S'adresser rue des Chavannes n° 5, au 1<sup>er</sup>.

61. A louer, de suite, deux belles chambres bien meublées, vue sur le Seyon. S'adresser rue des Moulins, n° 18.

62. A louer, pour la St-Jean, un beau logement de cinq pièces, au centre de la ville. Pour en connaître les conditions et pour le voir, s'adresser à **Samuel Delachaux**, libraire, rue de l'Hôpital.

63. A louer pour la St-Jean, le 4<sup>me</sup> étage de la maison n° 8, rue Neuve des Poteaux, composé de 5 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à la boulangerie de la dite maison.

64. A Thielle, on offre à louer, un joli logement dans la ferme de M. Charles Wimmer. Ce logement est composé de 3 chambres, un cabinet, une cuisine et dépendances. S'adr. pour le voir et les conditions, au propriétaire.

**AVIS.** — On offre à louer, de suite, ou à défaut pour la St-Jean, un logement de 5 pièces, cuisine et dépendances, au second étage de la maison à la rue de l'Industrie, occupée par les bureaux de la compagnie Franco-Suisse. S'adr. à M. Jules Philippin, secrétaire-général de la compagnie.

66. On offre à louer, à l'hôtel du faubourg, deux chambres bien éclairées, meublées ou non, avec dépendances; plus, deux autres petites chambres également propres; on pourrait entrer immédiatement en jouissance. S'adr. au rez-de-chaussée du dit hôtel.

— Je serais sûre de faire de la peine à mon ami.

— Eh bien! il ne faut pas! s'écria Suzanne.

— Proposez un meilleur moyen, au moins, dit Laure.

— Ecrivons-lui! et dès que Plantiau aboiera, Laure lancera de l'autre côté du mur la lettre attachée à une pierre.

— Y songez-vous? c'est pis que toutes les chansons.

— Nous ne le ferons qu'une fois, dans une bonne intention, sans qu'on nous voie, dit Suzanne.

Et la lettre fut écrite, en partie par Marcelle, en partie par la sage Laure elle-même, qui la jeta de l'autre côté du mur avec le plus grand succès, car Plantiau en accusa réception à coups de gosier.

S'il était défendu à Pierre-Paul de chanter, d'appeler ou de crier, il ne lui était pas interdit de revenir souvent de l'autre côté du mur et de s'y coucher dans les hautes herbes. Le chien donnait le signal de son arrivée. Marcelle, Suzanne et Laure chantaient ensemble, ce qui ne pouvait être blâmé par personne, et Pierre-Paul rentrait tout joyeux au Moire, après avoir fait huit fortes lieues de pays pour entendre la voix de sa chère petite compagne d'enfance.

Les jours où il devait venir étaient connus d'avance par les trois jeunes amies, qui ne manquaient pas de se trouver au coin convenu. Laure avait fini par se laisser entraîner. Tant

et si bien qu'une balle élastique entra par-dessus le mur de l'enclos, et que dans cette balle Marcelle devait trouver une lettre à laquelle il fallut bien répondre. Laure elle-même en convint, car Pierre-Paul demandait l'avis de ces demoiselles sur une grave question.

Devait-il ou ne devait-il pas essayer d'être le pourvoyeur de lait du couvent? En ce cas, comment s'y prendre? à qui s'adresser de préférence? et si sa démarche réussissait, comment pourrait-il entrevoir Marcelle de temps en temps?

Le conciliabule des trois amies se rassembla le plus secrètement possible pour examiner l'audacieuse proposition de Pierre-Paul.

Laure, opina d'abord pour répondre à Pierre-Paul par la négative. Mais Suzanne objecta que le lait du couvent était détestable, tandis que celui du Moire était le meilleur du pays à plus de dix lieues à la ronde. Pierre-Paul avait un troupeau de vaches, devait-on l'empêcher de vendre leur lait? Et, si l'assistante lui accordait sa pratique, ce serait tant mieux pour tout le monde.

« En venant bien exactement à huit heures du matin, quand nous allons à la chapelle, il nous verrait certainement passer dans le corridor, dit Marcelle en rougissant.

Elle avait fait, comme l'on voit, d'inévitables progrès en diplomatie, les craintes de Laure, les scrupules de Suzanne ayant fini par lui faire comprendre que son amitié pour

67. Un logement au second étage de la maison n° 5, aux Terraux, composé de quatre chambres et dépendances, est à louer pour la St-Jean. S'adr. à M. Gustave Meuron, aux Terraux, n° 3.

68. A louer pour la St-Jean prochaine, dans la maison de M. Edouard de Pourtalès, au faubourg n° 5, au 5<sup>me</sup> étage, un logement composé de 3 chambres, d'un cabinet, d'une cuisine et d'une chambre à serrer; puis deux chambres au rez-de-chaussée, avec bûcher, le tout ensemble ou séparément. S'adresser pour le voir à M. Charles Grand, et pour les conditions à M. Quinche, épiciier.

### ON DEMANDE A LOUER.

69. On cherche à louer, une maison non-meublée, renfermant 8 chambres au moins. On la désire tout près d'une ville, avec un bon jardin et dans une belle situation. S'adr. à H.-J. Trutz, Franckfurt, n° 23, 5<sup>me</sup> étage, à Frantz sur le Mein.

70. On demande à louer pour le 1<sup>er</sup> avril, une chambre d'ouvrier, meublée pour une ou deux personnes, pas éloignée de la rue des Epancheurs. S'adresser au bureau d'avis.

### OFFRES DE SERVICES.

71. Une cuisinière d'un âge mûr cherche à se placer présentement; elle peut fournir d'excellents certificats de moralité et capacité. S'adresser rue Fleury, n° 6, au 2<sup>me</sup> étage.

72. Une bonne cuisinière allemande, âgée de 25 ans, sachant aussi servir dans un hôtel, désire se placer; elle sait assez de français pour tout ce qui concerne la cuisine et le service, et peut présenter de bons certificats. S'adr. à Anna Frei, à la Croix-Fédérale, à Neuchâtel.

73. Une jeune fille de 19 ans, qui sait coudre, blanchir et repasser, demande une place de femme de chambre, dans une honnête famille de ce pays. S'adresser au bureau d'avis.

74. Un domestique Neuchâtelois, âgé de 29 ans, fort et robuste, connaissant les ouvrages de la campagne et sachant soigner le bétail et les chevaux, cherche une place. Il est porteur de bons certificats et pourrait entrer de suite. S'adr. au bureau d'avis.

75. Une demoiselle allemande, qui parle un peu le français, et qui sait bien servir, soigner les malades, faire la cuisine, coudre, etc., désire trouver une place le plus tôt possible, pour un service soigné. S'adr. chez M<sup>me</sup> Meyer, rue du Coq d'Inde, 12.

### DEMANDES DE DOMESTIQUES.

76. On demande pour la St-Jean, un valet de chambre bien au fait du service. S'adr. à M. L. Narbel, qui indiquera.

77. On demande pour les premiers jours d'avril, une servante d'âge mûr et de toute moralité. Inutile de se présenter sans certificats satisfaisants. S'adr. n° 6, au faubourg.

78. On demande une servante sachant faire un bon ordinaire. Inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

79. On demande pour de suite, une domestique de 20 à 25 ans, parlant le français, sachant faire un bon ordinaire et travailler au jardin. S'adr. au bureau d'avis.

80. On demande une bonne cuisinière de la Suisse française, munie de bons certificats. S'adr. au bureau d'avis.

81. On demande pour l'été, à partir du mois de mars, un aide-jardinier, actif, intelligent et de bonne conduite. S'adr. M. Louis Narbel, qui indiquera.

82. On demande pour le courant du mois de Mai prochain une servante ne parlant que le français, et sachant faire un bon ordinaire. Inutile de se présenter sans certificats satisfaisants. S'adr. au bureau d'avis.

83. On demande une domestique forte et robuste, bien recommandée, sur la fidélité de laquelle on puisse compter. S'adr. à M. Michel Boujon, Cercle du Jura, à Auvornier.

84. On demande une servante sachant faire un bon ordinaire; inutile de se présenter sans de bons certificats. S'adr. à Augustin Benguerel, à Fontainemelon.

### OBJETS PERDUS ou TROUVÉS.

85. On a perdu ce matin en ville, une petite chaîne en or avec plusieurs médaillons, cachet et clef. La personne qui les a trouvés est priée de les remettre au bureau de cette feuille, contre récompense.

86. On a perdu en ville une chaîne de montre en or (giletère gourmette), la semaine dernière. La rapporter, contre récompense, hôtel des Alpes, à Neuchâtel.

87. Samedi 21 mars, depuis l'hôtel des Alpes jusqu'à Monruz, il est tombé d'un char un manteau bleu doublé en laine; on prie la personne qui pourrait en donner des renseignements, de bien vouloir s'adr. au bureau de cette feuille.

88. La personne qui est en possession d'une montre n° 1860, boîte savonnette argent, cuvette argent avec inscription **Duplex**, mouvement gravé, découpé en trophée de musique, cadran à deux tours d'heures, quantième, mois et secondes, est priée de bien vouloir en avertir le bureau d'avis.

### AVIS DIVERS.

89. Les communiens externes de Peseux sont informés qu'une assemblée extraordinaire de générale commune aura lieu lundi 6 avril prochain, à 8 heures du matin, au lieu accoutumé.

Peseux, le 30 mars 1865.

Au nom du conseil administratif,  
Le secrétaire, E. BOUVIER.

90. M. Parel, ancien visiteur, se charge du rhabillage et de la fabrication de tous genres de **montres et pendules**. Domicile rue de la Treille, 8.

91. François Roulet, depuis nombre d'années mécanicien chez M. David Perret, fabricant d'horlogerie au Plan, informe le public qu'à dater du 1<sup>er</sup> avril, il travaillera pour son compte, et se recommande pour tous les ouvrages concernant les outils d'horlogerie, rhabillage, etc.; il se charge aussi des ouvrages d'armurerie. Son atelier est provisoirement à son domicile, maison Metzner à l'Ecluse.

### CHANGEMENT DE FOIRE.

La foire de **RENAN**, tenue ces dernières années le 21 avril, est transférée pour l'avenir, **et dès cette année**, au 24 du même mois.

Renan, le 30 mars 1865.

Le secrétaire de commune,  
Georges GUY.

95. On demande des **ouvrières** à la fabrique de papier de Serrières pour trier des chiffons.

### PHOTOGRAPHIE.

MM. Bruder, frères, s'absenteront dès le 1<sup>er</sup> mai. Ils invitent donc les personnes qui désireraient faire faire de leurs ouvrages, de vouloir bien s'adresser à eux au plus tôt.

### JEU D'ŒUFS

place du **GYMNASE**, à **NEUCHÂTEL**.

Une société de jeunes gens de la ville a l'honneur d'annoncer au public, qu'un jeu d'œufs aura lieu le lundi 6 avril à 2 heures de l'après-midi. — Après le jeu d'œufs, danse publique au restaurant du Vauseyon. Bon accueil est réservé aux danseurs.

### Crédit foncier neuchâtelois.

La direction a l'honneur de prévenir le public qu'une souscription est ouverte pour la première série de 2000 actions de fr. 500 chacune. Les souscriptions seront reçues au bureau provisoire de la Société, maison Jeanjaquet-L'hardy, rue du Musée, à Neuchâtel, le **mercredi 15 avril prochain**, de 8 heures du matin à midi, et 2 à 5 heures du soir.

Des exemplaires des statuts, de l'arrêté du conseil d'administration relatif aux conditions de cette souscription, de même que des bulletins de souscription sont à la disposition du public dans les bureaux de la banque cantonale, à Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Locle et Môtiers, de même que dans toutes les maisons de banque du canton.

Neuchâtel, 20 mars 1865.

Le directeur du crédit foncier neuchâtelois.  
G.-L. QUINCHE.

Henri Lang informe l'honorable public qu'il a ouvert sa restauration au n° 18 de la Maladière, sur la route du Mail, et qu'il fera tout son possible pour mériter les visites des personnes qui voudront bien l'honorer de leur présence.

### Souscription pour la Pologne.

Il vient de se constituer un comité local à Neuchâtel pour recueillir des dons essentiellement destinés aux victimes de la lutte héroïque que l'infortuné peuple polonais soutient pour son existence. Ce comité est en rapport avec le comité central suisse siégeant à Zurich. On nous demande de l'argent, du linge et avant tout de la charpie pour les blessés.

Les dons seront reçus aux adresses suivantes : Messieurs MAYER, bijoutier sous l'hôtel des Alpes.

Samuel DELACHAUX, libraire.

PETITPIERRE, marchand de tabac.

HENRIOD, libraire, place du Port.

Au nom du Comité,

PHILIPPIN, colonel fédéral.

### Bains chauds de l'Évole.

Le public est prévenu qu'à dater du samedi 4 avril courant les **bains** seront ouverts tous les jours, de 6 h. du matin à 9 h. du soir. — Cures de bains sulfureux, salins, son et amidon, etc. On fournit les linges nécessaires qui seront chauffés. Des soins seront donnés aux personnes qui fréquenteront l'établissement.

100. Une jeune personne qui doit partir pour la Hollande, le premier mai prochain, désire trouver une compagne de voyage. Le bureau d'avis indiquera.

Pierre-Paul, son petit-mari de Saint-Loup, était un cas très-répréhensible à Notre-Dame-des-Fleurs.

Moins d'une semaine après avoir reçu par-dessus le mur d'enceinte une fort longue réponse à ses questions, le jeune père apprit confidentiellement à l'oncle Gervais qu'il avait obtenu, aux meilleures conditions, la fourniture générale du laitage de Notre-Dame-des-Fleurs.

« *Core pus drôle!* » fit le vieux fermier du Moire d'un ton admiratif.

« La fourniture générale du laitage de Notre-Dame-des-Fleurs !... *Core pus drôle!* répéta l'oncle Gervais en souriant. Ah! petit malicieux, tu es bien toujours le même.

— Nous n'aurons jamais une goutte de lait ni une moche de beurre perdues, répondit Pierre-Paul, pourvu que la denrée soit toujours conforme à l'échantillon que j'ai fait goûter à ces dames....

— Bien! bien! le couvent est un peu plus proche que la ville, et il n'est pas malaisé de fournir du bon quand on est sûr d'être payé recta; mais toi, mon gars, je gagerais que tu trouveras moyen de voir ta Marcelle souventes fois. »

Le gros Gervais, enchanté de l'affaire en elle-même, continuait à sourire, et pour deux raisons; mais Pierre-Paul lui répondit sur le ton sérieux :

« Vous savez, mon oncle, que je n'ai pas le

cœur changeant. Depuis le jour où je suis arrivé au pays dans la même carriole que Marcelle, je me suis attaché à elle tout doucement. On encourageait notre amitié à la Plantelle comme au Moire; personne ne m'a jamais dit: « Prends garde! elle n'est pas de ta condition, ne l'aime pas trop. » Au contraire, on riait, un badinait, chacun l'appelait ma petite femme, ma bonne amie, ma promise. Et je me suis accoutumé à l'aimer de même; elle aussi me préférait à tous les jeunes gars du canton, prenant plaisir à m'entendre et contente d'étudier ce que je lui apprenais.

— Ma fine! interrompit le fermier le plus gaie du monde, elle aurait été fièrement difficile de n'être pas bien aise.

— J'étais son maître et son fidèle compagnon poursuivit-il. Marcelle ne pouvait pas se passer de moi; je n'ai jamais été un jour entier sans aller causer et jouer avec elle.

### XXVII

#### Pastorale.

A l'époque du premier jour de l'an, aux fêtes de Pâques, de petites vacances étaient accordées à celles des pensionnaires dont les parents habitaient le pays. Tant que mesdemoiselles de Beauval furent les compagnes de Marcelle, leur gentille protégée les accompagna au manoir chaque fois; mais Laure, l'année suivante, et Suzanne, l'année d'après,

quittèrent le couvent, aux grands regrets de la triste enfant, qui finit par n'avoir plus de confidente.

Personne à qui parler de Pierre-Paul! personne pour partager ses chagrins ou sa joie; car il est impossible d'en entretenir la scrupuleuse Corentine, désormais muette sur tout ce qui concernait les Roverin.

Marcelle souffrait de son isolement. Elle avait bien encore la consolation d'entrevoir souvent Pierre-Paul, le matin, à travers les barreaux de la grille; mais, faute de pouvoir s'épancher dans un cœur ami, le bonheur même qu'elle ressentait alors n'était pas sans amertume. Elle endurait le supplice, chaque jour plus douloureux, d'une tentation chaque jour renouvelée! Le voir à peine, ne pouvoir échanger un mot avec lui, rester étrangère à ce qui l'occupait, le laisser étranger à ce qui la touchait et l'agitait elle-même: se cacher, dissimuler sans cesse, et n'avoir plus l'espérance de pouvoir de temps en temps ôter son masque, ouvrir son cœur, dire à son ami combien elle avait souffert. De là une mélancolie dont s'alarma Corentine, qui fit une seconde démarche auprès de la supérieure. Heureusement pour Marcelle, cette démarche devait réussir. En considération de ses progrès et de son excellente conduite, la supérieure ne refusa plus à Corentine ce que les seigneurs châtelains avaient précédemment obtenu. Le pli était pris; si bien que, durant tout son

cours d'études, Marcelle profita des sorties de faveur. Ses parents l'ignoraient. Elle se garda bien de les en instruire. Et Corentine, de deux maux choisissant le moindre, en fit autant de son côté.

Fallait-il donc, pour obéir aveuglément au père, laisser l'enfant pâlir, maigrir, s'étioler? fallait-il que Notre-Dame-des-Fleurs fut pour Marcelle un séjour aussi cruel que Paris?

Malgré tous ses scrupules, enfin, la digne femme ne pouvait se défendre contre son plus cher espoir, en voyant grandir, avec Marcelle et Pierre-Paul, de l'assentiment évident de l'oncle Gervais, leur affection mutuelle.

Du reste, aucun hasard fâcheux ne révéla rien à Émilien Durantais, quoiqu'il fût venu plusieurs fois à Fougères, à l'époque des grandes vacances, pour emmener sa fille à Paris ou pour la ramener à Notre-Dame-des-Fleurs où il la laissait en outre de deux années l'une.

(A suivre).

1 franc  
l'obligation.**REMISE AU 15 AVRIL 1863**1 franc  
l'obligation.DU 2<sup>me</sup> TIRAGE PRIMITIVEMENT FIXÉ AU 31 MARS**des obligations de l'Emprunt à primes du Temple Unique à Genève.**

La Commission civile administrative de la fondation du Temple Unique vient d'arrêter que le 2<sup>me</sup> tirage de l'Emprunt, d'abord fixé au 31 mars, ne serait effectué que le 15 avril 1863. — Ce retard de 15 jours est motivé par les demandes des correspondants qui s'occupent à l'étranger du placement de ces obligations et qui ne pourront avoir rendu leurs comptes que dans les premiers jours d'avril.

CE 2<sup>me</sup> TIRAGE SERA DONC EFFECTUÉ SANS AUTRE RETARD POSSIBLE LE 15 AVRIL 1863.  
en Public, à 2 heures, dans une des salles du bâtiment.

Primes affectées au Tirage DU 15 AVRIL 1863.		Primes affectées au Tirage DU 31 JUILLET 1863.	
1 prime de 10000 fr.	Fr. 10,000	1 prime de cent mille francs.	Fr. 20,000
1 " 5000 "	" 5,000	2 " 10000 fr. chacune	" 20,000
1 " 2500 "	" 2,500	3 " 5000 fr. "	" 15,000
1 " 1000 "	" 1,000	4 " 2000 fr. "	" 8,000
3 " 500 "	" 1,500	7 " 1000 fr. "	" 7,000
10 " 250 "	" 2,500	21 " 500 fr. "	" 10,500
20 " 150 "	" 3,000	80 " 300 fr. "	" 24,000
20 " 100 "	" 2,000	80 " 200 fr. "	" 16,000
50 " 50 "	" 2,500	495 " 100 fr. "	" 49,500
107 primes valant.....	Fr. 30,000	394 primes valant.....	Fr. 240,000

Payées en espèces conformément à l'arrêté de l'administration.

Les demandes du dehors doivent être accompagnées du montant en lettres chargées ou valeurs déclarées, espèces, mandats de poste et billets de banque, et adressées franco au Directeur de l'Office International, rue Bonivard, 6, à Genève. — On expédie aussi contre remboursement. — Les obligations seront envoyées par le retour du courrier. — Afin d'éviter un trop grand encombrement il est important de ne pas attendre les derniers jours. — On est expressément prié de ne pas mettre du numéraire dans les lettres jetées à la boîte. — Les résultats des deux tirages seront envoyés à tous les souscripteurs.

102. M<sup>lle</sup> Berlincourt informe le public qu'elle continue comme précédemment à recouvrir les parapluies et ombrelles et à faire toutes les réparations relatives à cet état. S'adr. rue du Temple-neuf, n° 22, 5<sup>me</sup> étage.

**Ecole Wehrli, à Guggenbuh,**  
canton de Thurgovie.

Pour le semestre prochain, quelques jeunes garçons de 10 à 15 ans peuvent être admis dans cette pension.

Le directeur de l'institut aura continuellement en vue d'inculquer les principes chrétiens aux jeunes gens qui lui seront confiés, de développer également leur intelligence, leur cœur et leurs facultés physiques. Un traitement paternel, une surveillance continue, la vie de famille et une instruction solide sont les moyens employés pour l'éducation morale des élèves. Quant au développement corporel, on y pourvoit par des travaux à l'extérieur, des jeux en plein air et des exercices de gymnastique et de natation.

Le prospectus peut être demandé à l'expédition de ce journal, ou chez le directeur de l'Ecole Wehrli. J. MULLER-MERK.

**Exposition horticole cantonale**  
à Neuchâtel.

La Société horticole la Flora ayant décidé que sa troisième exposition aurait lieu les 16, 17 et 18 mai prochain, à Neuchâtel, invite MM. les amateurs et jardiniers qui désireraient exposer soit fleurs, légumes ou fruits, à l'annoncer au comité jusqu'au 15 avril.

Au nom du comité:

Le président, F<sup>s</sup> PERDRISAT.  
Le secrétaire, Ch. ULRICH.

105. Le soussigné prend la liberté de venir se recommander à l'honorable public pour du travail; il connaît la culture de la vigne, la campagne, en général tous les travaux manuels, encavage, mise en bouteilles, etc. Si l'on désire des renseignements sur son compte, s'adresser à la direction de la maison de santé de Préfar-gier, où il a occupé pendant 14 années le poste d'économiste et teneur de livres, poste qu'il a été obligé de quitter pour cause de santé.

Son domicile est chez son père, maison Py, rue des Moulins, n° 25.

Neuchâtel, le 27 mars 1863. GACON.

106. Un jeune homme d'une bonne famille de la Suisse allemande, qui connaît la langue française et qui s'est occupé depuis nombre d'années de l'agriculture tant théorique que pratique, ayant été élevé dans un des meilleurs instituts agricoles, désire trouver une place de régisseur d'un domaine, en Suisse ou à l'étranger; il serait disponible de suite. S'adresser par lettres affranchies, sous les initiales T: B: au bureau de cette feuille.

**BUREAU D'AFFAIRES**  
COUTANCE, N° 6, GENÈVE.

On offre plusieurs commanditaires ou associés, pour usines, fabriques, manufactures, entreprises diverses, avec apports de 25 à 100,000 fr.

On demande à acheter des propriétés telles que: hôtels de 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> ordre, maisons d'agrément et de rapport, propriétés agricoles; au besoin, on les prendrait en location.

ON DEMANDE: Des intendants de grande maison, ayant l'habitude de la comptabilité et pouvant gérer de grandes propriétés; gages élevés.

Deux surveillants pour usine, ayant la pratique des hauts fourneaux, et connaissant les travaux de fonderie.

Un gouverneur pour une propriété agricole de grande étendue, connaissant l'exploitation des bois, la culture des terrains, et pouvant diriger un grand train de campagne.

Des professeurs pour remplir cet emploi dans de bonnes familles russes; on exige des références, traitements 2 à 3,500 fr.

Des institutrices pour l'étranger.

Des commis, commis-voyageurs, comptables, caissiers pour banques, maisons de toilerie, denrées coloniales, vins et spiritueux, droguerie, etc., etc.

Des volontaires pour maisons de commerce.

Un apprenti sachant un peu le français, pour une agence, il apprendrait la tenue des livres et la correspondance.

Un associé pour agence, pouvant disposer de 2 à 3,000 fr. Toutes garanties lui seraient données.

(Ecrire franco à l'adresse ci-dessus).

**Nouvelles.**

Constantinople, 30 mars. — Un village chrétien, près de Litaguié, a été pillé. Les Druses du Hauran ont attaqué les troupes régulières. Le sultan a nommé des commissaires-inspecteurs des provinces.

Alexandrie, (Egypte), 30 mars. A Damas, deux chrétiens ont été assassinés.

Une véritable panique a suivi cet événement, et de nombreuses familles ont déjà quitté la ville.

Saint-Petersbourg, 30 mars. — Le général Berg est adjoint au grand-duc Constantin pour le commandement des troupes en Pologne.

Raguse, 29 mars. — Vucalowitch est arrivé à Raguse, chargé de la mission de demander à l'Autriche sa médiation, afin que cette puissance engage les Turcs à observer les conditions stipulées en faveur des chrétiens du Monténégro par la convention du mois de septembre de l'année dernière.

Paris, 30. — Forte baisse à la Bourse, sur le bruit répandu de la retraite de M. Fould.

**Le dernier Tirage aura lieu au plus tard le 31 Juillet 1863.**

Toute obligation de 1 franc prise avant le 15 avril participera, sans autre paiement, aux deux tirages des 15 avril et 31 juillet, ET PEUT GAGNER

**CENT DIX MILLE FRANCS**

Les obligations prises avant le 1<sup>er</sup> tirage, effectué le 31 décembre, participent également à ces deux dern. tirages.

Les demandes d'obligations seront reçues jusqu'au 14 avril, à l'Office International, rue Bonivard, 6, à Genève, seule maison chargée de leur placement.

D'après le journal la Nation de ce soir, la France et l'Angleterre se seraient mises d'accord sur le but à atteindre, au sujet de la Pologne, par les voies diplomatiques. L'Autriche participerait prochainement à cet accord.

Vera-Cruz, 3 mars. — Le général Forey a rejoint l'armée sur le plateau. Le général Bazaine menace la ville de San-Martino avec 6,000 hommes.

Berne. — Le gouvernement italien se plaint au Conseil fédéral des manœuvres auxquelles se livre le parti de l'action (mazzinien) dans les cantons du Tessin et des Grisons, où il semble vouloir se préparer à un coup de main. Le Conseil fédéral répond qu'il fera une enquête à ce sujet.

L'Angleterre, l'Espagne et la Russie accusent réception, par l'intermédiaire de leurs légations respectives, de la notification qui leur a été faite du traité relatif à la vallée des Dappes.

Le Conseil fédéral accorde 6000 fr. de gratification à M. Buholzer, de Lucerne, pour le projectile qu'il a inventé.

Neuchâtel. — Nous empruntons au Courrier de Neuchâtel, du 30 mars, l'exposé suivant de la réunion annuelle des actionnaires de la société de construction de Neuchâtel, qui a eu lieu samedi dernier à l'hôtel de ville sous la présidence de M. de Sandoz-Morel:

« Le conseil d'administration a fait un rapport dans lequel il a exposé le but de la société, qui était, entre autres, de travailler à l'agrandissement de la ville et à fournir de l'ouvrage aux industriels de notre ville. Il s'est aussi attaché à réfuter un bruit répandu dans le public, d'après lequel la société ferait un bénéfice énorme sur ses ventes de maisons, bruit qui aurait empêché plusieurs amateurs d'acquiescer ces immeubles, dans la crainte d'être victimes de cette manière de procéder. Il résulte des explications données par le rapport que le prix des maisons à vendre est celui à peu de choses près, de leur coût, et que la société ne fait un bénéfice que sur le sol. La situation financière de la société est, du reste, prospère; il n'a été fait usage que dans une faible proportion de l'autorisation d'emprunter 500,000 francs, autorisation qui avait été donnée l'an dernier au conseil d'administration, et le fonds de réserve est de plus de 160,000 francs. Du reste, s'il n'y a pas eu de ventes en 1862, tous les logements sont loués, sauf deux, et les maisons rapportent un très-bel intérêt.

Un membre de l'assemblée a fait la proposition de charger le conseil d'administration d'examiner et de faire rapport dans une assemblée à convoquer à l'extraordinaire, sur un changement à apporter aux statuts, en ce sens que l'on autoriserait les acquéreurs d'immeubles à payer une partie de leur acquisition, et dans une proportion à déterminer,

au moyen d'actions de la société, de manière à réduire d'autant le capital social. D'après cette manière de voir, la ville de Neuchâtel semblerait avoir atteint son apogée, et il n'y aurait pas lieu à bâtir davantage. Un membre de la direction s'est opposé avec raison à cette proposition, et on a maintenu ce que disait le rapport quant au but de la société, qui est de pousser à l'agrandissement de la ville, source de prospérité pour la population ouvrière.

« En définitive, l'assemblée a décidé le renvoi de cette proposition au conseil d'administration, en le chargeant de faire rapport quand il le jugerait convenable; puis elle a voté l'approbation des comptes et de la gestion, et en a ordonné l'impression. »

— Dans notre numéro du 18 mars, un de nos correspondants signalait une différence entre les prix de la viande à Neuchâtel et ceux de plusieurs villes voisines. Nous avons reçu de la Chaux-de-Fonds, d'une personne dont l'impartialité nous est connue, une lettre qui rectifie les chiffres indiqués pour cette localité. Suivant les renseignements que cette personne a pris, le bœuf se vend à la Chaux-de-Fonds 62 centimes, le veau 50, et le mouton 64; ces prix sont ceux des grandes boucheries. Ainsi le bœuf serait de 2 centimes plus cher qu'à Neuchâtel, le mouton de 4 centimes, mais en revanche le veau y serait de 10 c. meilleur marché. Quant aux autres chiffres indiqués par notre correspondant du 18 mars, nous ne savons rien jusqu'ici qui puisse en infirmer l'exactitude.

**Communication.**

Monsieur le rédacteur de la Feuille d'avis de Neuchâtel.

Une semaine s'est écoulée, et nous assistons à pareil jour au convoi funèbre de l'homme de bien, du citoyen par excellence, qui durant sa vie s'est dévoué au service de sa patrie, et dont la vie, dont les seules aspirations étaient le bonheur de ses concitoyens. L'homme éminent dont nous regrettons vivement la perte, mérite de la part de ses concitoyens un témoignage public de leur reconnaissance. A eux seuls le soin d'ériger à la mémoire de M. Calame, un monument modeste et durable, qui transmette à nos après-venants le souvenir des services qu'il a rendus à son pays.

Permettez donc, M. le rédacteur, que par l'organe de votre feuille, je fasse un appel à mes concitoyens pour leur proposer d'ouvrir dans chaque commune une liste de souscripteurs; chaque souscription sera de 10 c. sans qu'elle puisse dépasser 50 c.

Cette œuvre toute nationale doit être l'œuvre de tous. Ce sera un juste tribut de gratitude offert à la mémoire d'un citoyen qui s'est concilié, au dedans comme au dehors, l'estime générale, qui a consacré à l'avantage de son pays les beaux dons qu'il tenait de son Créateur; c'est donc à la patrie que doit être confié le soin d'ériger à celui qui s'en est montré digne un monument sur lequel pourraient être gravées ces lignes ou telle autre inscription qui serait jugée préférable:

**Au citoyen dévoué**  
**La patrie reconnaissante.**

Veuillez agréer, monsieur, etc.

F. FISCHER.

Pertuis-du-Soc, 30 mars 1863.

Le bureau de cette feuille, et sans doute aussi les bureaux des autres journaux du canton, se feront un plaisir de recevoir les souscriptions destinées à concourir à l'érection d'un monument sur la tombe de M. Calame. Dans les communes éloignées des bureaux de journaux, nous espérons qu'il se trouvera une ou deux personnes de bonne volonté pour recueillir autour d'elles les dons de 10 à 50 centimes, et en faire ensuite parvenir la liste à la rédaction de cette feuille.

**RÉUNION COMMERCIALE.**Neuchâtel, mercredi 1<sup>er</sup> avril 1863.

	Demandé	Offert à
Actions de la Banque non estampillées	820	900
" " estampillées		
" " nouvelles,	640	640
Franco-Suisse, actions, j <sup>e</sup>		285
Société de construction,	90	95
Franco-Suisse, oblig., 5/ j. 10 sept.	370	372 1/2
Obligat. 4 1/2 p. % Locle-Chaux-de-Fds		
Lots de Milan		
Oblig. autrichiennes		
Lots de la Municipalité de Neuchâtel.		480
Actions immeuble Chatoney		
Comptoir d'escompte du Val-de-Trav.	600	
Hôtel Bellevue.		